

## « Jean-Claude Merceron : « Mettre les collectivités au cœur du débat... Il est nécessaire de leur ouvrir des espaces d'initiative » »

22/02/2013

### Jean-Claude Merceron : « Mettre les collectivités au cœur du débat... Il est nécessaire de leur ouvrir des espaces d'initiative »

« ...Comme vous l'avez noté, j'ai souhaité **mettre les collectivités au cœur du débat sur la transition énergétique**. C'est une particularité du Sénat. Je voudrais que le Gouvernement l'entende et fasse confiance aux collectivités. Les élus territoriaux, avec leur connaissance des réalités du terrain, savent apprécier les besoins et proposer les réponses les mieux adaptées. Il est nécessaire de leur **ouvrir des espaces d'initiative**. » :

C'est la conclusion de l'intervention de **Jean-Claude MERCERON, Sénateur UDI** de la Vendée en séance publique, lors du débat d'étape sur la transition énergétique, organisé au Sénat.

Sur la méthode, il a rappelé à la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie :

«...qu'il y a urgence à inventer une administration régionale tournée vers la **facilitation des projets vertueux** dès lors qu'ils entreront dans le cadre des SRCAE\* et des PCET\*. **Il faut donc largement simplifier les procédures parfois lourdes**, qui créent des surcoûts et freinent notre compétitivité et l'esprit d'initiative.

*Cette administration régionale devra avoir à l'esprit les objectifs environnementaux régionaux. Elle devra favoriser la maîtrise des délais d'instruction, la concertation et la qualité des études d'impact... »*

Sur le fonds, pour le Sénateur vendéen « **Sobriété et efficacité énergétique** doivent être les **filis directeurs de la transition** et ...engagé un **processus limitant au maximum les risques**, qu'ils soient environnementaux, industriels, de consommation, ou d'approvisionnement...»

Merci d'en informer vos lecteurs/auditeurs/télespectateurs

\* SRCAE : Schémas Régionaux Climat Air Energie – PCET : Plans Climats Energie Territoriaux.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)